

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1679	Société :	Royal Air Maroc
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		AKKAZENE Mohamed	
Date de naissance :		01.01.1954	
Adresse :		L'Hôtelement Zafra Rue 8 n° 1 Anfa Casablanca	
Tél. :		66 716 4605 Total des frais engagés : Dhs	

Cadre réservé au Médecin

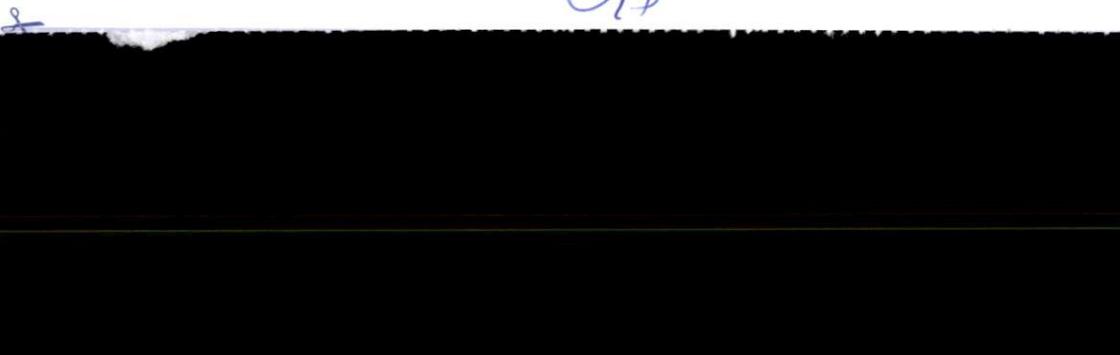
Cachet du médecin :	Dr. BENKIRANE MED JALI
HEPATO GASTRO ENTEROLOGIST 13, BD. AIN TAOUJTA CASABLANCA	
Date de consultation :	15/05/2023
Nom et prénom du malade :	Zougagh Nanea
Age :	63
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Lymphome
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC
Pathologie :	Pathologie : 29 MAI 2023
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 22/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15-5-23		1	Onze (11) DH	DR. BENKIRANE MED SALI HEPATO GASTRO ENTEROLOGU 13, BD. AÏN TAOUJTA - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ANATOMIE PATHOLOGIQUE 1er étage 135 Rue Mostapha El Ghoul BP 22 20133 Casablanca	07/02/2023	P724	800,00
	26/02/23		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	D 00000000	G 21433552 00000000	Coefficient des travaux
	B 35533411		B 11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Examens Extemporanés - Immunomarquage



Dr. Ali LEMSEFFER

Casablanca, le 15/05/2023

NOTE D'HONORAIRES

Facture N° : 23/1436

M^{me} - M^r ZOUGAGH Nassera

Veuillez trouver la note d'honoraire concernant les analyses médicales d'examens Histo-Cytopathologiques faits au laboratoire et demandées Dr. BENKIRANE M. J.

Réf. Anapath. 23.E.217

Le montant s'élève à ≠ 800,00 Dh.

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cents Dirhams.

LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Dr. LEMSEFFER Ali
227, Rue Mostafa El Maani
Tél: 05.22.20.21.33 - Casablanca



AKDITAL

Clinique Jerrada Oasis
مصحة جراده الوازيس

Casablanca, le... 15/05/2013

Mme ZOUGAGH NASSERA

Né le : 07/01/1959



CJ023E15073938

DR. BENKIRANE MED JALIL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13, Bd. Ain Taoujilate - Casablanca
Tél : 05 22 27 03 53

144,50 Daciger 20
18,00 Yakin aty x 1st -
28,00 Symetix
100mg x 15j X
424,50

Pharmacie Oued El Makhazine
Mohamed Amine BENNANI
1.Lot Oued El Makhazine-Jeraf-Ain Chicha-Casablanca
Tél 00 22 52 79 12 E-mail: benmedjar@gmail.com
INP 000046754

DR. BENKIRANE MED JALIL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13, Bd. Ain Taoujilate - Casablanca
Tél : 05 22 27 03 53

SysMetix

Synbioceutical®

Immuno

10 Billion Synbiotics

Chaque capsule contient

Mélange de ferment lactiques (Probiotiques)

10 Milliards CFU

Bacillus coagulans - LMG 6326

Bifidobacterium breve - LMG 13208

Lactobacillus acidophilus - LMG 8151

Lactobacillus casei - LMC 6904

Lactobacillus plantarum - LMC 26367

Lactobacillus reuteri - LMG 9213

Lactobacillus rhamnosus - LMG 25626

Saccharomyces boulardii - LMG 6326

Prebiotic (Inuline)

Vitamines C (Camu-Camu) (30% AR*)

Vitamines D3 (30% AR*)

Conseils d'utilisation :

Prendre 1 à 2 gélules par jour selon la recommandation médicale.

Contient: Gélule/capsule Hydroxypropylmethylcellulose, gélifiant E418, colorant E171, (Vegan, Halal), Agent de charge E460, Camu-Camu (*Myrciaria dubia*) Extrait/Extract (60 mg) dont Vitamine C (24 mg) (30% AR/RI*), Lactobacillus plantarum (3,5 10⁹CFU), Lactobacillus casei (2,5 10⁹CFU), Bacillus coagulans (2,5 10⁹CFU), Inuline (Prébiotique) (25 mg), Bifidobacterium breve (1,10⁹CFU), Anti-agglomérant E551[nano], E470b Saccharomyces boulardii (0,1 10⁹CFU), Lactobacillus rhamnosus (0,2 10⁹CFU), Lactobacillus acidophilus (0,1 10⁹CFU), Lactobacillus reuteri (0,1 10⁹CFU), Vitamine D3 1,5 µg · 60IU (30% AR/RI*)

* Apports de Référence

Distribué par :  **HEALTH INNOVATION**
Commune Sahel Had Soualem
Siège : 10 Rue Racine Valfleur, Maarif
Casablanca, Maroc
+212 5 22 23 22 51
contact@healthinnovation.ma
www.healthinnovation.ma
ONSSA numéro : CAPV.59.217.19
N° Enregistrement au ministère de la santé :
20212012086/V1/DMP/CA/18

LOT: 22122B
EXP: 05/2024
P.U.C: 280.00DH

Fabrication:
bellaVie
Rue E. Duculot, 9b
5060 Sambreville - Belgique
5 430001 608014



Médicament Autorisé N°: 394/15DMP/21/NTT

Fabriqué par :

SUN PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LIMITE

Village Gangwala, Tehsil Paonta Sahib,
Distt. Sirmour – 173 025, Himachal Pradesh, Inde

Importé par :

SUN PHARMACEUTICALS MOROCCO LLC

169, Avenue Hassan 1er, 20070, Casablanca

PPV:144 DH 50

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

احترم الجرعات المحددة

Tableau C (Liste II)

CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

Voie orale

gastro-résistants
28 Comprimés

20 mg



Racidip®
Esomeprazole magnésum



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI

Dr. Ali LEMSEFFER
Anatomopathologiste



DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Mme ZOUGAGH NASSERA

Né le : 07/01/1959



CJ023E15073938

Nom et prénom : Age :

Ordonnance du Docteur : DR. BENKIRANE MED JALIL

Référence : HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13 Bd. Aïn Taoujlate - Casablanca
Tél. 05 22 27 03 53

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques : 1) Draneal

2) Antécédents

.....
.....
.....

Frottis de dépistage : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Parités :

Date : 15.5.2023

Signature :





LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI



Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Examens Extemporanés - Immunomarquage

Casablanca, le 18/05/2023

Date de naissance : 07/01/1959
Date d'arrivée : 15/05/2023
Organe : Duodénum + Estomac.
V. Réf : -

Identité : ZOUGAGH Nassera
Adressé par : Dr. BENKIRANE M. J.
Réf. Anapath. : 23.E.217

Renseignements Cliniques :

- 1) Duodénum 2) Antre + Fundus
- Béance cardiale modérée non compliquée.
 - Muqueuse fundique érythémateuse, avec présence de polypes d'aspect hyperplasiques.
 - Muqueuse antrale érythémateuse très peu érosive.
 - Aspect légèrement aplati des plis duodénaux.

PROTOCOLE MACROSCOPIQUE :

On reçoit, fixés et différenciés en deux flacons, six fragments biopsiques, mesurant chacun moins de 0.3 cm de plus grande dimension.

Prélèvements : 1. Antre + Fundus : en totalité.1c
 2. Duodénum : en totalité.1c

PROTOCOLE MICROSCOPIQUE :

1. Prélèvements de muqueuse antrale et fundique tapissée en surface d'un épithélium unistratifié formé de cellules muccosécrétantes indemnes d'atypie cytologique.

Les glandes sont revêtues d'un épithélium cubique unistratifié, composé de cellules ne présentant aucune anomalie nucléocytoplasmique.

La lamina propria présente un aspect modérément congestif. Elle est le siège d'un infiltrat inflammatoire modéré constitué de cellules lymphoplasmacytaires.

Pas de lésion atrophique ou de métaplasie intestinale observées.

Absence d'Hélicobacter Pylori à la coloration de Giemsa.

2. Fragment de muqueuse duodénale montrant des villosités présentant une hauteur et un empâtement normaux. Le revêtement villositaire est composé de cellules cylindriques ne montrant aucune atypie cytologique. On y observe de très rares éléments lymphocytaires.

Pas de lésion atrophique visualisée.

Absence d'agent pathogène.

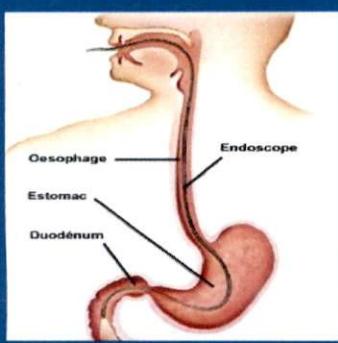
CONCLUSION :

1. ANTROFUNDITE CHRONIQUE MODEREE. ABSENCE D'HELICOBACTER PYLORI.
2. MUQUEUSE DUODENALE INDEMNE D'ATROPHIE OU D'AGENT PATHOGENE.

Signé : Dr Ali LEMSEFFER

Dr. LEMSEFFER Ali
Anatomopathologiste
227, Rue Mostafa El Maâni
Tél: 0522 20 21 33
Casablanca

COMPTE RENDU D'UNE ENDOSCOPIE DIGESTIVE HAUTE



Casablanca le : 15/05/2023

Patiene : Mme ZOUGAGH NASSERA

Appareil : FUJIFILM EC-760R-V/L

Indication : épigastralgie rebelle

** Examen réalisé à la clinique JERRADA OASIS sous sédation (Propofol).

Anesthésiste : Dr BENOMAR

Œsophage

L'introduction du fibroscope a été réalisée sous contrôle de la vue, elle est aisée ; le corps de l'œsophage est normal, la muqueuse œsophagienne est intacte ; le cardia anatomique est en place légèrement béant et situé à 37cm des arcades dentaires.

Estomac : Présence d'un lac muqueux claire.

+ Le fundus : Les faces de l'estomac sont normales ; les angles ne sont pas déplacés ; La muqueuse fundique est érythémateuse avec présence de polypes d'aspect hyperplasiques (biopsies et ablation) et la retro vision ne trouve pas d'anomalie de la région sous cardiale.

+ L'antrum : La muqueuse antrale est érythémateuse très peu érosive (biopsies)

+ Le pylore : Centré bien franchi.

+ Le bulbe : Muqueuse et paroi sont dépourvues de toute irrégularité jusqu'au Genius supérius.

Le duodénum : La muqueuse duodénale est d'aspect légèrement aplati.....biopsies

CONCLUSION

Béance cardiale modérée non compliquée.

Muqueuse fundique érythémateuse, avec présence de polypes d'aspect hyperplasiques.

Muqueuse antrale érythémateuse très peu érosive.

Aspect légèrement aplati des plis duodénaux.

****Utilisation de matériel à usage unique.**

DR. BENKIRANE MED JALIL
HEPATOGASTROENTEROLOGUE
13, Bd. Ain Taoujoute - Casablanca
Tél : 05 22 27 03 53